

Informations de base

2012/0242(CNS)

CNS - Procédure de consultation
Règlement

Procédure terminée

Contrôle prudentiel des établissements de crédit: missions spécifiques confiées à la Banque centrale européenne (BCE)

Voir aussi [2012/0244\(COD\)](#)

Subject

2.50.04 Banques et crédit

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt

5.20.01 Coordination des politiques monétaires, Institut monétaire européen (IME), Union économique et monétaire (UEM)

5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro

5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	
Commission européenne	EUR-Lex	